

CONSIDERATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION DE LA GRÈVE EN ROUMANIE

Romulus GIDRO*
Aurelia GIDRO**

RESUME : *Les auteurs se proposent de présenter brièvement la manière dont le phénomène de la grève a été abordé par le législateur roumain, aussi bien du point de vue historique, que des réglementations actuelles. La mise en comparaison des réglementations de la Roumanie avec celles des autres pays de l'Union Européenne met en évidence la nécessité du perfectionnement de la législation roumaine, jugée trop restrictive en termes de droit des employés d'utiliser un tel moyen légal de combat. La conclusion des auteurs est que l'actuelle réglementation de la Roumanie doit être modifiée pour être conforme à l'idée de respect du droit fondamental à la grève.*

KEYWORDS: *le droit de greve, l'exercice du droit de greve, la typologie des greves, la Loi no. 62/2011*

JEL CODE: *K31*

* Professor at „Petru Maior” University of Tîrgu-Mureş, Faculty of Economics, Law and Public Administration, ROMANIA.

** Assistant professor at „Bogdan Vodă” University of Cluj-Napoca, ROMANIA.